

PROJET PÉDAGOGIQUE ADOS SPHÈRE



**Adolescents 11 – 18 ans
Année 2021**

Saint Jouan des Guérets

SOMMAIRE

1. LA COMMUNE	page 3
1.1 La démographie.....	page 3
1.2 Le contexte politique et social.....	page 3
2. LA STRUCTURE	page 4
2.1 Le cadre juridique.....	page 4
2.2 Les projets.....	page 4
2.3 Les locaux.....	page 6
2.4 L'équipe d'animation.....	page 6
2.5 Le fonctionnement.....	page 7
2.6 Le budget.....	page 7
2.7 Les partenaires.....	page 7
3. L'ENCADREMENT	page 8
3.1 L'accueil du public.....	page 9
3.2 Les missions de l'équipe d'animation	page 9
4. LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR	page 10

1. LA COMMUNE

Saint Jouan des Guérets est une commune active au sein de l'agglomération de Saint-Malo.

La municipalité est engagée auprès de la jeunesse et a pour objectif de répondre aux attentes des jeunes et à leurs besoins.

Située en bords de Rance, elle dispose de nombreux atouts : plage du Vallion, chemins de randonnée, commerces, terrains de football, complexe sportif, dojo, complexe aqua-ludique *Aqua Malo*, lignes de bus de l'agglomération, amphithéâtre extérieur, parcs de jeux,...

1.1 Démographie

Ci-contre un bref tableau faisant référence à la démographie de Saint Jouan des Guérets :

Nombre d'habitants	2 646 personnes
10 – 14 ans	142 personnes (dont 77 filles et 65 garçons)
15 – 19 ans	144 personnes (dont 69 filles et 75 garçons)
Nombre de ménages	1 206

Source : ville-data.com (chiffres de 2016)

1.2 Contexte politique et social

Madame la Maire Marie-France FERRET a, dans son programme pour ce mandat, développé les idées de :

- maintenir et créer des services pour la population ;
- développer la participation citoyenne et soutenir la vie associative ;
- favoriser le lien social par une animation culturelle qualitative et diversifiée.

De plus, pendant sa campagne municipale, son équipe et elle avaient organisé une réunion avec quelques jeunes volontaires de la commune le 25 janvier 2020. Sur le compte-rendu, on peut lire ces volontés exprimées par les jeunes :

- « il faudrait créer une association des jeunes. Ils pourraient rendre des services et faire des actions contre rémunération » ;
- « plus de concerts/soirées pour les jeunes » ;
- « un endroit où les jeunes pourraient se retrouver entre eux » ;
- « un lieu autogéré pour et par les jeunes » ;
- « des évènements où les jeunes pourraient être bénévoles et se sentir utiles ».

Nous remarquons une augmentation des effectifs des jeunes de l'Ados Sphère entre 201_ et 2021.
102 inscrits en 2019

2. LA STRUCTURE

Les locaux de l'Ados Sphère sont situés au [21 rue Saint Édouard, 35430, Saint Jouan des Guérets](#). Dans une ancienne école maternelle.

2.1 Cadre juridique

L'Ados Sphère s'appuie sur une convention tripartite qui associe la MAIRIE DE SAINT JOUAN DES GUÉRETS (propriétaire), de l'association fédérale FAMILLES RURALES D'ILLE-ET-VILAINE (gestionnaire) et l'association locale FAMILLES RURALES DE SAINT JOUAN DES GUÉRETS (partenaire).

L'Espace Jeunes est déclaré auprès de Jeunesse et Sport pour les jeunes de 11 à 17 ans.

FAMILLES RURALES D'ILLE-ET-VILAINE

est une « association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain [...]. Pluraliste, indépendante et laïque, elle porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative », son directeur est actuellement Jean-Daniel LEMERCIER.

L'association départementale est coordonné par la présidente Stéphanie MOTTE. Le siège social se trouve à Chartes de Bretagne (35131). Notre chargée de mission référente est Aude LANDEL.

FAMILLES RURALES DE SAINT JOUAN DES GUÉRETS

est une association qui représente les parents des usagers des structures de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes, et qui participe aux Comités de Pilotage.

La composition du bureau de l'association (depuis l'Assemblée Générale du 30/09/2020) est la suivante :

Présidente : Stéphanie CHAPON

Vice-présidente : Coralie CHEREAU

Secrétaire : Sylvie LEMAUX

Trésorière : Jérôme _____

MAIRIE DE SAINT JOUAN DES GUÉRETS

Madame la maire est Marie-France FERRET , l'adjointe à la jeunesse est Aude POIRIER.

La municipalité est propriétaire des locaux de l'espace jeunes.

ADOS SPHÈRE

est l'Espace Jeunes de Saint Jouan des Guérets. Le directeur de la structure est Maxime DESMARES, salarié Familles Rurales.

2.2 Les projets

LE PROJET ÉDUCATIF

s'accorde donc avec celui de Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine. Ses objectifs sont :

- Permettre aux accueils de loisirs Familles Rurales du département de bénéficier d'une base de loisirs pour l'installation de mini-camps dans des conditions optimums de sécurité et en respect de la réglementation Jeunesse et Sports.
- Permettre aux enfants des différents accueils de loisirs Familles Rurales de se retrouver au cours d'un mini-camp et/ou d'une journée collective
- Permettre aux enfants et aux jeunes de bénéficier de structures d'accueil et d'animation, autour

d'activités culturelles, manuelles, sportives et de loisirs (Accueils Collectifs de Mineurs, espaces jeunes)

- Développer les activités de loisirs pour les pré-ados (passerelles)
- Promouvoir et soutenir les projets des jeunes en milieu rural
- Dynamiser le réseau jeunesse régional et permettre aux jeunes de partager un moment convivial autour de pratiques sportives et culturelles

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Nous sommes partis des demandes et besoins des jeunes de la commune (cf. page 3) pour établir notre projet pédagogique qui se résume en ces quelques lignes :

- répondre à la demande d'épanouissement et de sociabilisation, aux besoins d'échanges et de rencontres des jeunes de la commune.
- responsabiliser et sensibiliser les jeunes à l'organisation d'activités/projets, de sa préparation à sa réalisation en passant par sa budgétisation. Nous souhaitons que les jeunes deviennent acteurs et non simples consommateurs de leurs activités/projets.
- proposer des animations élaborées avec un thème défini en amont avec les jeunes (soirées, sorties ludiques, culturelles..., prévention, etc.) afin de répondre au mieux à leurs attentes.
- créer une bulle (perméable) où les ados pourraient se sentir épanouis, écoutés et entourés.

Notre projet pédagogique s'inspire des « 7 besoins fondamentaux des adolescents » de Michel FIZE.

Les besoins	Les objectifs	Modalités pour y parvenir
Besoin de confiance	<i>Estime de soi, envie d'agir ; échange et partage</i>	Placer le jeune au centre des préoccupations afin de lui conférer un statut identique à celui de l'animateur. Mise en place de règles de vie communes à travers un règlement intérieur élaboré et approuvé par l'ensemble des ados. Le responsabiliser dans sa conduite sur l'espace de vie collectif.
Besoin de sécurité	<i>Repères ; références ; convictions ; soutien ; rassurer ; écoute</i>	Une équipe d'animation responsable, encadrante, diplômée et expérimentée avec des locaux rénovés et adaptés. Créer un climat serein et de confiance avec les ados et leurs parents/représentants légaux.
Besoin de responsabilité	<i>Utilité ; appartenance ; collectivité ; confiance</i>	Actions menées par les jeunes pour un auto-financement (sorties/activités). Valoriser leur action. Les rendre acteurs dans la conception des activités/projets (moyen d'y parvenir, budgétisation,...)
Besoin d'espoir	<i>Encourager et aider vers la réussite et l'aboutissement de projet</i>	Planifier les activités, encourager dans la réalisation de projets. Apporter un soutien moral et professionnel afin de permettre un épanouissement.
Besoin de dialogue	<i>Échanger ; penser par soi-même ;</i>	Instaurer une communication respectueuse

	<i>égalité ; prévention ; accords/désaccords ; civisme ; politesse ; tolérance ; respect ; groupe</i>	et collective. Mise en place d'une parole neutre et individualisée.
Besoin d'autonomie	<i>Expérimenter ; faire des erreurs ; orienter</i>	Mettre le jeune au cœur des projets et mettre ses envies/besoins au centre de l'accompagnement.
Besoin d'affection	<i>aimer et être aimé ; être écouté ; besoin de reconnaissance et de respect</i>	Renforcer les liens du groupe en proposant des activités de cohésion, aiguiller vers le respect de soi et des autres.

2.3 Les locaux

Les locaux de l'Ados Sphère sont composés de trois grandes pièces (« la cuisine », « la salle canapés », « la grande salle »), de toilettes, d'un jardin extérieur, d'une cour avec un préau, le tout étant sécurisé par des grillages et un portail.

LA SALLE « CUISINE »

rénovée en décembre 2020, elle dispose désormais d'un coin cuisine qui comporte une plaque à induction, une hotte, un double évier, des plans de travail, des rangements, un réfrigérateur, deux fours, un micro-onde, un buffet-bar et tous les ustensils nécessaires à la confection de plats salés et sucrés. Cette salle dispose également de tables et de chaises pour partager nos repas et/ou faire des activités manuelles.

LA SALLE « CANAPÉS »

dispose de quatre canapés, deux fauteuils, d'une télévision, de consoles de jeux, plusieurs manettes et tout un panel de jeux vidéos. On y retrouve également une armoire avec le matériel pour les activités manuelles, des tables basses et des livres. Elle est séparée en deux avec un coin jeux vidéos et un coin plus calme avec les ouvrages. Cette salle permet des moments conviviaux et de partage.

LA « GRANDE SALLE »

met à disposition une table de tennis de table, un billard, un baby-foot, une étagère avec de nombreux jeux de société, un ordinateur avec un accès internet et relié à une enceinte musicale connectée, un petit salon de quatre sièges et une table. De nombreuses photos sont affichées sur les murs.

2.4 L'équipe d'animation

L'équipe d'animation de l'Ados Sphère est composée d'un directeur : Maxime DESMARES, d'animateurs récurrents : Dominique SELLES, Chloé FOLL ainsi que d'autres animateurs.trices

MAXIME DESMARES

Directeur de par son équivalence BAFD grâce à l'obtention de son master MEEF second degré Histoire-Géographie obtenu en juin 2021. Il a prit en charge la direction depuis la Toussaint 2021.

Animateur BAFA (obtenu en juin 2017) en poste à l'Ados Sphère depuis juillet 2016. Il dispose également du diplôme de Surveillant de Baignade (obtenu en mai 2019).

DOMINIQUE SELLES

Employée mairie, responsable de l'Ados Sphère de 2012 à 2021. Détentrice du BAFA et d'une licence de STAPS.

CHLOÉ FOLL

Animatrice BAFA (obtenu en novembre 2018) en poste à l'Ados Sphère depuis Pâques 2019. Elle dispose de deux perfectionnements BAFA : *adolescence* et *handicaps*.

Elle est en troisième année d'un Diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée (DEES) et suit actuellement une formation BAFD.

2.5 Le fonctionnement

L'Ados Sphère s'adresse aux jeunes de 11 à 18 ans.

Pour y avoir accès, il faut avoir un dossier complet et à jour, comprenant ainsi la contribution à Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine.

Comme le prévoit la déclaration à la Direction Départementale de la Jeunesse et du Sport, l'effectif de l'Ados Sphère ne dépasse pas 36 jeunes (selon les normes d'un animateur pour 12 jeunes).

HORS VACANCES SCOLAIRES

L'espace jeunes est ouvert le samedi après-midi de 14h00 à 17h30. L'ouverture se fait dans les locaux de l'Ados Sphère pour une ouverture libre (pas d'inscriptions).

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Un programme, réalisé par l'équipe d'animation et l'avis des ados, sera proposé aux jeunes. Lors des petites vacances, seulement les sorties sont sur inscriptions. L'été, les inscriptions sont obligatoires pour toutes les activités prévues.

2.6 Le budget

La volonté des animateurs est qu'Ados Plus soit un service gratuit pour les jeunes et leur famille. Afin de disposer de cette indépendance financière, les jeunes – en collaboration avec leurs animateurs – devront trouver des moyens pour financer leurs activités/sorties/projets à l'aide de petites actions comme le partenariat avec certains commerçants de la commune ou encore en réalisant des actions citoyennes.

Les animateurs, comme convenu dans leur Contrat d'Engagement Éducatif (CEE), seront rémunérés par Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine selon le budget annuel voté par le conseil municipal.

2.7 Les partenaires

Ados Sphère dispose de nombreux partenaires :

- la municipalité
- la fédération Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine
- l'association des parents Familles Rurales de Saint Jouan des Guérets
- les structures communales (bibliothèque, cantine,...)
- l'accueil de loisirs de Saint Jouan des Guérets (« Happy Kids »)
- les associations de la commune (sportives, club des anciens, théâtre, musicales, culturelles,...)

3. L'ENCADREMENT

3.1 L'accueil du public

Ados Sphère accueille des adolescent.e.s âgé.e.s de 11 à 18 ans sans conditions et distinctions de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de nationalité, de condition sociale ou de conviction religieuse et politique. Il s'agit d'un lieu neutre et laïc où chacun.e peut exprimer ses divers opinions sans être jugé.e, moqué.e et/ou discriminé.e. D'autre part, ce n'est pas un lieu de meeting ou de prêche, aucun discours moralisateur ne sera accepté. A l'inverse, le débat est ouvert et respectueux des idées des uns et des autres.

3.2 Les missions de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation a un rôle de coordination, elle a pour mission la mise en œuvre du projet pédagogique adapté aux besoins des jeunes après en avoir vérifié la bonne compréhension auprès d'eux.

Ainsi, l'équipe d'animation :

- organise la vie collective dans tous ses aspects :
 - sécurité physique et affective, alimentation, hygiène... ;
 - rythmes, activités, vie quotidienne... ;
- gère les moyens mis à la disposition du centre :
 - matériels : bâtiments, mobiliers, fournitures, stocks... ;
 - financiers : caisse, compte bancaire, factures... ;
 - pédagogiques : le groupe comme moyen d'épanouissement ;
- est responsable :
 - des personnes : respect de l'intégrité physique et morale
 - des idées : respect des choix éducatifs de l'organisation, respect des familles
 - des prestations : moyens mis à disposition et de l'équipe
 - de ses obligations : réglementations, assurances, lois
- suscite des liens et des échanges entre la structure, les familles, les institutions décisionnaires
- s'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur de la structure (page 10)
- responsabilise chacun.e des jeunes et leur confie des missions dans le but de les faire progresser dans leurs compétences (responsabilité, autonomie, travail d'équipe,...).
- exerce une écoute attentive et prend en compte les besoins et spécificités de chacun.
- instaure un cadre relationnel qui favorise le respect mutuel et la convivialité
- accompagne les jeunes dans la réalisation de leur(s) projet(s) et met tout en œuvre pour les faire aboutir.
- fait participer les jeunes aux actions administratives de la structure afin de les responsabiliser.
- favorise la création, la découverte et l'entraide.

4. LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA STRUCTURE (réalisé avec les jeunes)

Règlement Intérieur Ados Sphère – Saint Jouan des Guérets

MODALITÉS D'ACCUEIL

- **Sont accueillis les jeunes à partir de l'année de 11 ans et jusqu'à 18 ans.**

La vie en collectivité nécessite un comportement respectueux des autres, de l'environnement et des équipements. Il n'y a aucune obligation de venir ni d'adhérer à chaque soirées, sorties, projets. La présence du jeune doit venir de sa propre volonté et motivation, Ados Sphère étant un lieu qui favorise le libre arbitre, le plaisir et le partage.

- **L'accueil des jeunes se fait dans les locaux de l'espace jeunes de la commune, situés 21 rue Saint Édouard**

- Pendant la période scolaire : le samedi, en ouverture libre de 14h00 à 17h30.

- Pendant les vacances scolaires : la semaine, en fonction du programme d'activités.

- **Pour être adhérent, il est obligatoire d'avoir dûment rempli le dossier d'inscription et d'être à jour des pièces et de sa cotisation.**

Le dossier d'inscription comporte : une fiche individuelle jeune, une fiche famille, l'attestation d'assurance, la photocopie des vaccins, l'autorisation droit à l'image et la cotisation annuelle de 15€ à Familles Rurales d'Ille-et-Vilaine.

SANTÉ – HYGIÈNE

- Crise sanitaire COVID-19 : strict respect des gestes barrières (port du masque et lavage des mains obligatoires ; la structure s'assure de mettre du gel hydro-alcoolique à disposition ainsi que l'aération des pièces et la désinfection des équipements et du matériel).
- La possession et l'usage de tabac, d'alcool, de drogues et de boissons énergisantes sont strictement interdits pendant les activités, les sorties et les séjours dans les locaux et leurs proximités.
- Les parents dont l'enfant est sous traitement médical, temporaire ou permanent, sont tenus d'en informer l'équipe d'animation.
- En cas d'accident, le responsable d'Ados Sphère préviendra la famille dans les plus brefs délais.

SÉCURITÉ

- Les objets dangereux et armes de toutes sortes sont strictement interdits.
- En cas de sinistre, l'évacuation des locaux se fait par les sorties de secours.
- Tout comportement inapproprié, dangereux, injurieux ou provocateur pourra entraîner des sanctions jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'Ados Sphère.
- Les jeunes doivent respecter et appliquer les règles et les consignes données par les animateurs.
- Le nombre de mineurs pouvant être accueillis dans la structure ou en sortie est soumis au nombre d'animateurs présents (la loi indique un animateur pour douze mineurs maximum), n'excédant pas le nombre de 36 jeunes.

LOCAUX, MATÉRIELS ET VIE QUOTIDIENNE

- Les locaux et le matériel doivent être rangés à la fin de chaque rencontre par les participants.

- Les jeunes sont tenus d'aider les animateurs dans la mise en place, le rangement et le nettoyage lors des tâches quotidiennes.
- Les adhérents sont responsables de leurs effets personnels, la direction d'Ados Sphère décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.
- Ados Sphère est un lieu laïc et de libre expression.

En signant ce règlement intérieur, je m'engage à adopter les règles définies et en assumer les conséquences en cas de non respect à celles-ci.

Prénom et nom, signature.	
<u>Animateurs</u>	<u>Jeunes</u>